Proposition d'article pour le Magazine de Pont-Péan

Lors de son Assemblée Générale du 25 mai 2021, l'association Galène a élargi et renforcé son conseil d'administration. Au sein de celui-ci, un bureau intercommunal avec Charles Seigneur comme président fondateur, Philippe Henry vice-président exécutif, Hervé Giffard trésorier et Yvon Plévin secrétaire et bruzois.

Pour Noël 2021, Galène annonce la rénovation de la table d'orientation qui se trouve sur l'ancien crible devant l'espace Beausoleil. Deux nouveaux panneaux d'information sur le chemin de la Mine viendront également compléter les deux existants sur le site du bâtiment administratif de la mine et seront installés rue du Canal et devant la cité ouvrière.

Le succès des Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021: compte tenu du contexte sanitaire, Galène a dû renoncer à son exposition à l'Espace Beausoleil. 270 visiteurs étaient néanmoins au rendez-vous pour une visite de 2 heures animée par Philippe Henry, suivie de belles réactions sur le site de Galène. Nous avons également eu le plaisir de rencontrer des descendants des Danycan de l'Espine et une personne dont l'arrière-grand-père né en 1856 a travaillé dans la Mine comme riveteur. Le dimanche s'est conclu par un pot de remerciements offert par la municipalité avec un discours de Michel Demolder.

Galène a répondu à l'appel à projet dans le cadre du budget participatif mis en place par la municipalité en 2021. Il s'agit d'un atelier avec toutes les bonnes volontés qui viendront nous rejoindre pour nettoyer et mettre en sécurité les vestiges autour du bâtiment d'extraction, aujourd'hui enfouis sous la végétation. Proche de l'espace Beausoleil, et en visibilité de la future médiathèque, cet espace mérite d'être valorisé.

Les raisons du désaccord de Galène sur le projet municipal de réhabilitation du Bâtiment Administratif de la Mine:

Dans le journal Ouest-France en date du 20 septembre 2021, la Municipalité présente au Conseil Municipal la dernière version du projet de réhabilitation du Bâtiment Administratif de la Mine et « parle des modifications de l'espace muséal de la mine après la résolution de l'association Galène de se retirer du projet ».

L'association Galène, comme elle l'a rappelé dans son Bulletin n° 200 distribué en début d'année 2021 par les élus, porte les enjeux patrimoniaux de la Mine de Pont-Péan depuis 27 ans. Au point où son président est à l'origine du classement du Bâtiment Administratif aux Monuments Historiques en 1985 et de la mobilisation municipale qui a abouti à sa mise hors d'eau, alors qu'il était destiné à la démolition.

A l'invitation de la Municipalité (l'ancienne et la nouvelle), Galène a toujours été force de propositions et d'amélioration du projet (fonctionnement et espace muséal, protection du bâti historique). Elle a participé durant plus de deux ans à de nombreuses réunions en ateliers, en comités citoyens et concertations directe avec la municipalité. Galène a pris la résolution en Assemblée Générale de quitter le projet municipal avec le sentiment amer de ne pas être entendu et après avoir été laissée sans réponses à son dernier courrier au maire pendant 69 jours (pas de réponse non plus depuis).

En effet renoncer à défendre le maintien des planchers voûtains sur l'ensemble des pièces historiques du Bâtiment Administratif est une ligne rouge que Galène ne peut consentir à franchir ni admettre.

Depuis sa création, Galène mûrit le projet de redonner vie au Bâtiment Administratif de la Mine en dédiant l'ensemble de son rez-de-chaussée à un espace muséal à la mémoire du site industriel et de ses mineurs, en présentant ses collections historiques rassemblées depuis 1978 et en animant les visites par ses bénévoles.

Par ses propositions sérieuses et dûment contrôlées par un organisme compétent, elle a offert -pour l'installation de l'escalier et de l'ascenseur- une solution effective dans la galerie sud-ouest adjacente, répondant à la mobilité vers les étages supérieurs et réduisant l'impact sur les voûtains historiques. Cette disposition architecturale permet d'accueillir en même temps environ 26 personnes.

Mais l'architecte et la municipalité s'obstinent dans leur choix d'y installer une cuisine et des sanitaires pour la médiathèque (qui fait plus de 500m²) ainsi qu'un escalier et un ascenseur détruisant au passage 40m² de voutains historiques, réduisant ainsi l'espace muséal à quelques m² pour y accueillir au maximum 8 personnes et laissant Galène à la porte de ce projet.

Bien ancrée dans le présent et forte de ses convictions, l'association Galène poursuit son engagement mémoriel par ses activités de recueil, d'échanges, d'animation et de transmission au service de ses concitoyens intercommunaux.